FONDATION
BON SAUVEUR

PRÉPARER VOTRE SORTIE

Suivi des soins à l'extérieur

Si la poursuite des soins à l'extérieur est nécessaire, il peut vous être proposée **une prise en charge personnalisée**par l'équipe soignante de référence dans le cadre des **Centres Médico-Psychologiques (CMP)**, en **hôpital de jour**, en **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)**.

Les assistantes sociales travaillent **en collaboration avec l'équipe de soins** Elles participent à l'organisation de votre sortie et, dans ce cadre, peuvent vous aider à résoudre vos difficultés administratives.

L'hospitalisation en soins sans consentement peut se poursuivre sur décision médicale par un programme de soins défini d'un commun accord avec le patient. Un programme de soins comprend essentiellement des consultations fixes et régulières en Centre-Médico Psychologique (CMP).

FONDATION BON SAUVEUR
1 rue du Bon Sauveur - 22140 Bégard
02 96 45 20 10

CONTACTEZ-NOUS